

# LA POLOGNE

## A LA NATION FRANÇAISE ,

### A SES ÉLECTEURS ,

## A SA GARDE NATIONALE.

---

Une ère nouvelle commence : le mouvement accompli à Paris d'une manière où l'on voudrait nier en vain l'influence d'une volonté providentielle, ce mouvement établissant en France la République, lance l'humanité dans une voie nouvelle. Mouvement qui tient du prodige, car amenant le bouleversement le plus inouï, il est calme; ébranlant toute l'Europe, il est pacifique. Le perfectionnement semble en être le but, l'amour et la fraternité en sont les moyens. Moyens moraux, but idéal! d'autres pourraient errer facilement dans l'emploi pratique de ces sublimes théories; mais la France, ayant la conscience de la difficulté et la forte volonté de la vaincre; la France, portant partout le flambeau de la vérité, remplira la sublime tâche que la Providence semble lui imposer, et entraînera à sa suite le monde étonné de sa course, effrayé de l'abîme qu'il aura à franchir. Il n'y a pas de doute, le monde est au bord d'un abîme, et la société humaine, emportée par le tourbillon de Février, doit marcher vers tous les perfectionnements ou risquer de périr dans l'abîme d'une dissolution prochaine. Mais peut-on douter de l'issue de ce travail gigantesque? Non, car le perfectionnement répond seul aux vues de la création, tandis que la dissolution les combat, les arrête, les repousse.

Cependant, la conviction, les intentions seules ne suffisent pas, et les individus comme les masses n'obtiennent le bien dont ils sont épris que par le travail, le zèle, la vigilance et des sacrifices proportionnés au but qu'ils veulent atteindre. Ici encore la vérité est l'unique boussole qui doit régler la marche de la nation à qui il est donné de régénérer l'humanité. C'est cette boussole que le gouvernement déchu a abandonnée; il a fait fausse route, il a marché contre les sympathies et contre les intérêts de la France; il s'est heurté contre la destinée du pays, et il a péri. Le Gouvernement actuel, résultat



4869/5

de l'honneur national indigné, a rompu avec des errements qui blessaient tous les sentiments français. Aussi son premier pas a été dans une direction nouvelle : il a fait connaître à l'Europe entière que la France ne maintiendra les rapports de bonne harmonie qu'avec « les puissances qui voudront, comme elle, l'indépendance des nations et la paix du monde. »

Il faut que ces deux conditions soient réunies pour être une vérité : sans la première, la seconde ne serait qu'un mensonge odieux et atroce, elle ne formerait que la paraphrase du mot cynique : « *L'ordre règne à Varsovie!* » C'est donc aux Électeurs, aux Gardes nationaux, à l'Assemblée nationale, à toute la France, chargée non-seulement de ses destinées, mais encore peut-être de celles de l'humanité entière, à constater, par un vote solennel, les droits imprescriptibles des nations indépendantes, quoique courbées momentanément sous le joug de la conquête, et notamment de constater les droits de la Pologne, antique et fidèle alliée de la France. Votre Gouvernement, en décrétant la formation d'une légion polonaise, va au-devant de vos désirs : adoptez cette création par un vœu national, en exprimant au Gouvernement qu'il a bien compris vos sympathies pour la Pologne.

Sans propagande contre l'absolutisme, ce qui est une question d'intérieur, que la France et ses représentants s'élèvent hautement contre le joug de la conquête, qui, véritable traite d'esclaves, enlève à l'homme non-seulement la liberté collective et individuelle, mais encore la foi et toutes les propriétés morales et intellectuelles. Si les mots inscrits sur les drapeaux de la France sont une vérité, si la fraternité est le nouveau lien des peuples, les hommes sont frères, et les nations sont gardiennes solidaires de ce dépôt sacré.

Le gouvernement déchu, lui aussi, protesta souvent contre les attentats commis contre la Pologne; mais oubliant les instincts et les grands intérêts nationaux, il rechercha les bons rapports et l'harmonie avec ceux qui, avec une audace inouïe, foulèrent aux pieds l'indépendance des nations et la paix du monde. Gardes nationaux, Électeurs et Élus de la grande Nation, faites, par l'expression d'une mâle volonté, qu'une politique faible ou aveugle ne puisse plus méconnaître la force de vos sympathies, de vos instincts et des grands intérêts nationaux. Alors la monstruosité de voir la France étreindre la main sanglante des bourreaux de la Pologne ne se répétera plus. Une conduite dictée par votre volonté, digne de la France,

sera le meilleur encouragement pour cette nationalité polonaise qui, ne pouvant être appelée à une manifestation matérielle d'existence, vous demande, comme un droit, de la soutenir par tous les moyens d'une sympathie énergique, efficace et cependant conforme à la légalité du droit des gens.

Le devoir que vous avez à remplir envers la Pologne est d'autant plus impérieux, que c'est le seul moyen de la faire patienter, de l'empêcher de faire un nouvel appel aux armes, toujours sanglant et jusqu'à présent inutile. Aujourd'hui même, la Pologne électrisée par le mouvement sublime de la France, se prépare peut-être à quelque tentative inconsidérée. Un tel mouvement, mal combiné, tenté sans accord, couvrirait de deuil la Pologne, et cependant il profiterait à la France, en inquiétant ses ennemis. La France voudrait-elle jouir oisivement d'un si triste avantage? voudrait-elle exploiter le sang des Polonais? spéculer sur les larmes et les malédictions de toute une nation, avec le froid dédain du temps passé?

La spéculation sur le sang, dernier degré de l'avilissement et de la corruption, ne peut qu'être repoussée avec indignation par la grande et généreuse nation française; mais en outre, une telle conduite serait contraire aux intérêts directs de la France; car des efforts inutiles épuisant la Pologne, ses ennemis atteindraient leur but, l'extermination de la nation polonaise. Ceux donc qui croient qu'elle les couvre aujourd'hui, lui doivent plus que des phrases de sympathie, et surtout lorsque le moment sera venu où cette Pologne, toujours opprimée, mais jamais abattue, en appellera à une lutte suprême. A ce moment, se renfermer dans le cercle égoïste, *chacun chez soi, chacun pour soi*, serait renier son drapeau, faire déchoir la France, avant que la pratique des grands principes qu'elle inaugure, ait illustré l'aurore de sa régénération. Il faut que la France ne l'oublie jamais, nouveau membre de la société européenne, la forme républicaine de son gouvernement n'y sera longtemps que tolérée. La royauté de Juillet n'a été admise que par l'effroi qu'elle inspira à son apparition; effroi que jamais l'Europe absolutiste ne lui pardonna, malgré toutes les concessions qu'elle lui fit depuis. Ce grand enseignement ne saurait être perdu pour la France actuelle; elle ne peut oublier qu'elle est entourée d'ennemis, qui, s'ils ne l'attaquent pas, lui feront cependant une guerre sourde, mais qui n'en sera pas moins active. Pour n'y pas succomber, il faut savoir la soutenir et accepter franchement la haute mission qu'on exerce.

Français, dans vos nouveaux et sublimes débats, vous ne vous oublierez pas, vous resterez fermes et unis; mais n'oubliez pas aussi la Pologne. Ce n'est pas seulement une nationalité, c'est un principe, c'est le principe de la fraternité, celui de *l'indépendance des nations*, que vous venez de proclamer et que vous avez à défendre. Restez-lui fidèles, soyez vrais, aidez par tous les moyens l'émancipation pacifique, l'indépendance des nationalités. Votre gloire, votre prospérité et votre liberté en dépendent. Le joug qui comprime une nationalité quelconque serait toujours pour la France le glaive de Damoclès, l'obligeant à ne vaquer à ses affaires que d'une main, à ne les suivre que d'un œil; car l'autre main devrait rester sur la garde de son épée, car l'autre œil devrait rester fixé au delà de ses frontières. Mais en outre de cet intérêt matériel, il se passerait quelque chose de plus désastreux, si des prévisions pareilles pouvaient se réaliser : une nouvelle déception viendrait confondre les plus belles espérances du monde. Français, votre conscience ne vous le permettra pas; la conscience du peuple français ne peut mentir au monde entier; vous commencez une ère nouvelle, vous y ferez entrer l'humanité. La Pologne attend donc avec confiance l'émission du vœu par lequel, proclamant à la face du monde votre sympathie pour elle, vous exigerez de votre Gouvernement de veiller sur les intérêts de votre ancienne et fidèle alliée, en évoquant cette immense question devant un tribunal européen. Cette tâche devient aujourd'hui beaucoup plus facile, depuis que les grands principes de liberté, proclamés à Paris, trouvent de si glorieux échos dans toute l'Allemagne. Ce grand peuple rompant les entraves de l'oppression intérieure, ne voudra pas l'exercer à l'extérieur, et faisant respecter sa liberté et son indépendance, il la respectera aussi chez les Polonais.

Les traités de 1815 n'existent plus : la France est donc en droit d'exiger l'établissement d'une loi internationale en harmonie avec la justice, avec les changements et les progrès qui s'accomplissent en Europe. Alors elle pourra jouir enfin d'une paix prospère, réelle et durable, car elle sera basée sur le bonheur et l'indépendance des peuples.

